



MAIRIE DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Haute-Garonne

## Commission de travail sur le projet extension maternelle Compte Rendu du 19 mars 2015

**Compte-rendu fait par : I.MOUSQUET**

**Présents :**

- C.CHARRIER, architecte
- E.BAZZO, DGS
- A.DJEBARI, enseignante maternelle
- JP.BOILLAT, directeur ALAE
- K.DENEUX, L.BENZAL, parents d'élèves
- P.DELCOUDERC – I.MOUSQUET, élus mairie

**Absents:/**

---

Début de la réunion : 17h

Ordre du jour, présentation : cf annexe 1

**Quelques précisions à la revue de la présentation :**

- Budget estimé : 110 000€ HT
- Délai pour donner la validation du permis de construire : 6 mois + attente 2 mois recours au tiers
- Plan extérieur :
  - La fermeture coté nouvelle construction se fera par : le grand portail actuel ne bouge pas. A l'intérieur, un grand coulissant, hauteur typiquement de 1 m, sera ajouté en travers du jardin pour coulisser le long du mur de l'extension. Cela créer un espace supplémentaire pour la cour (sur le jardinet actuel) qui sera quand même bien réduite sinon. L'ouverture sera de toute la largeur du passage pour l'accès pompiers.
  - Est-ce qu'il faut proposer un petit portail (largeur, hauteur 1m) le long du bâtiment pour les jours de pluie, afin d'éviter d'avoir des enfants dans ce recoin alors que la personne surveillante sera sous le préau ? attention au budget à voir peut être dans un 2è temps après un temps de fonctionnement.
  - Place handicapée mise face à l'école : le parking 'enseignant sera réduit de 2 places pour pouvoir mettre cette place handicapée et suite à une demande d'un banc qui sera mis sur les places au bout (assez inaccessibles),
  - Accueil alae sera refait coté extension, comme l'an dernier.





MAIRIE DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Haute-Garonne

- Plan intérieur :

- Classe 4 : 58m<sup>2</sup>,
- 86m<sup>2</sup> construit : cela comprend le rallongement de la salle alae et la classe 4,
- Eloignement classe 4 ? pas d'autre solution de créer cette salle de classe en bout. La configuration de la salle Alae ne serait pas confortable pour une salle de classe. L'éloignement des toilettes pour les petits ? Il faudra peut-être envisager de mettre plutôt des grandes sections dans la classe 4. A voir au niveau des enseignants.
- Un placard à créer pour rangement aspirateur/matériel de ménage pour le salle de classe 3 et 4 : devant la classe 3, dans le 2<sup>e</sup> renforcement à l'opposé de la porte coupe-feu.
- Porte manteaux devant la salle alae.
- Placard salle alae : on supprime celui derrière la porte et on le met dans le prolongement. Du coup, on double la porte et on fait une porte qui s'ouvre contre les murs. Prévoir dans les rangements, un module qui se ferme à clef pour la pharmacie.
- Classe 4 : agrandissement du placard

Les plans modifiés conformément à ces remarques sont donnés en annexe 2.

- Planning pour donner une idée.

- **Remarques complémentaires sur les plans à transmettre d'ici le 10 avril au plus tard.**





**MAIRIE DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Haute-Garonne

# Commission de travail sur la réalisation de l'extension de l'école maternelle Jean Baptiste Clément

*19 mars 2015*



# Objectif

- **Travailler ensemble**

Architecte, enseignants, ALAe, mairie, parents d'élèves sur l'extension qui sera réalisée en maternelle

- **Objectif:**

Entériner les plans définitifs qui prennent en compte les besoins de chacun



# Ordre du jour

- Etat des lieux sur le dossier
- Evolution de la solution
- Statut sur le Permis de Construire déposé le 29 janvier 2015
- Revue du dossier :
  - Plans généraux : atouts / problématiques
  - Plan intérieur : besoins
  - Planning



# 1 – Etat des lieux sur le dossier



# 1 – Etat des lieux sur le dossier

- **Retour sur la commission du 5 juin 2014** : les besoins exprimés, les solutions
  - *Au-delà de la solution choisie, les besoins ont été exprimés:*
    - Sécurité
    - pas de transfert des enfants dans le village
    - taille de la salle de ~50m<sup>2</sup>
    - solution à l'intérieur de l'école
    - Un point d'accueil des parents le soir, le matin
  - *Plusieurs solutions avaient été évoquées, une préférée sous le préau actuel*



# 1 – Etat des lieux sur le dossier

- **Choix de l'architecte:**

- Consultation nécessaire sur ces montants de travaux
- 3 architectes ont été consultés entre juillet et novembre, 2 ont répondu
- Les retours ont été intéressants: Les architectes ont été dans le même sens, pour préconiser une solution plutôt dans le prolongement des bâtiments



# 1 – Etat des lieux sur le dossier

- **Dépose des demandes de subventions votées en Conseil Municipal**
  - CAF : déposé en 2014
  - Conseil général : déposé en 2014, refusée mais non bloquant pour le démarrage des travaux.  
Sera redemandé en 2015.
  - DETR : oblige à déposer un dossier complet avec des plans aboutis. 1 dépose de dossier à fin d'année /an.  
Déposé incomplet en fin 2014 et permis de construire déposé dans le foulée pour ne pas perdre une année.



# 1 – Etat des lieux sur le dossier

- **Situation à ce jour:**

- CAF: en attente de retour, 30% de financement possible
- DETR enregistré, en attente de retour, 40% de financement possible
- Permis de construire déposé au 29 janvier 2015

➔ *Un choix a du être fait rapidement en décembre d'une solution sous préau ou dans le prolongement des classes.*



# 2 – Evolution de la solution



# Solution PRECONISEE par la commission du 5 juin 2014



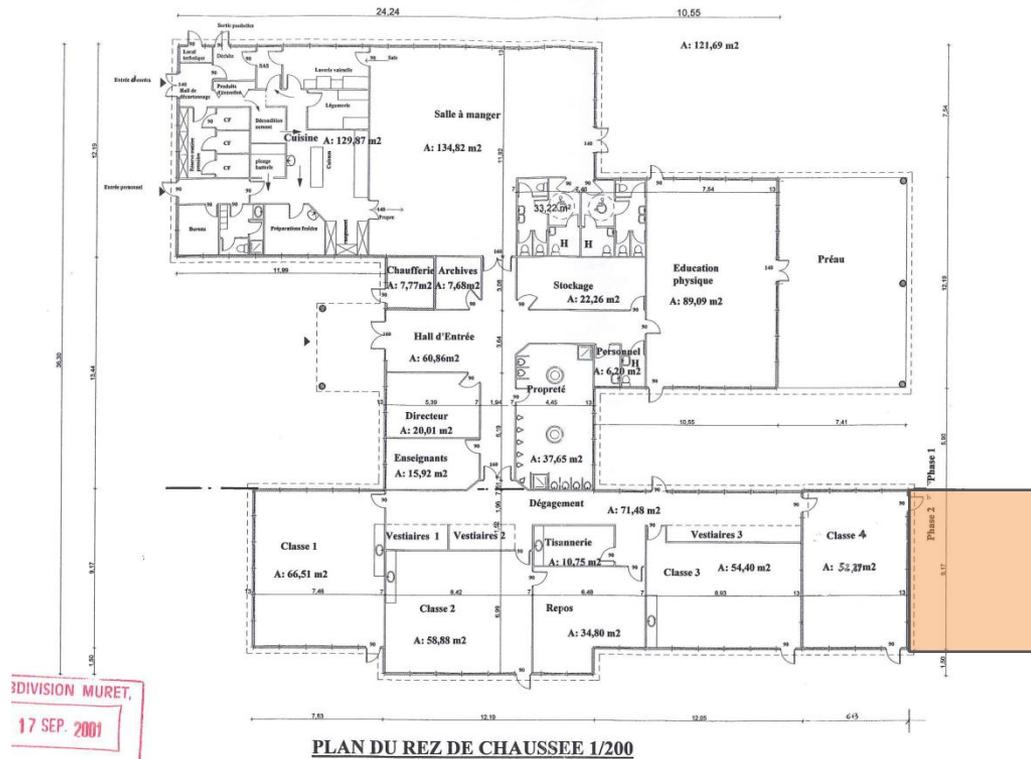
- . Création d'un toit entre les bâtiments plus ou moins grand.
- . Fermeture d'une partie du préau, murs vitrés, réalisation du sol qui va devenir dans ce cas une salle ALAE
- . Création d'un espace d'environ 50 m<sup>2</sup>
- . C'est soumis aux résultats d'une analyse de sol sous le préau

# La solution sous préau

- Nous nous sommes rendus compte que cette solution :
  - ne peut pas, non plus, être réalisée tant que les problèmes de fissures dans la cour ne sont pas résolus (analyse de sol nécessaire, travaux touchant à la cour)
  - Compte tenu de l'emplacement des fondations, conduisait à avoir une salle de moins de 45m<sup>2</sup>
  - Sur un point de vue sécurité, il était impossible d'isoler le chantier
  - pour répondre aux normes d'un bâtiment recevant du public, la conformité, en partant sur l'existant, serait très difficile à obtenir .



# Agrandissement dans le prolongement de la salle 4 - commission du 5/06/2014



. Création d'un prolongement à l'école à la suite de la salle ALAe

. Récupération de la salle 4 pour l'ALAe (plus petite), salle 5 en salle de classe

. Structure traditionnelle ou bois (pour diminuer les coûts, les charges sur le sol – peut néanmoins être fini en crépi)

. Création d'un espace d'environ 50 m<sup>2</sup>



# Adaptation de cette solution

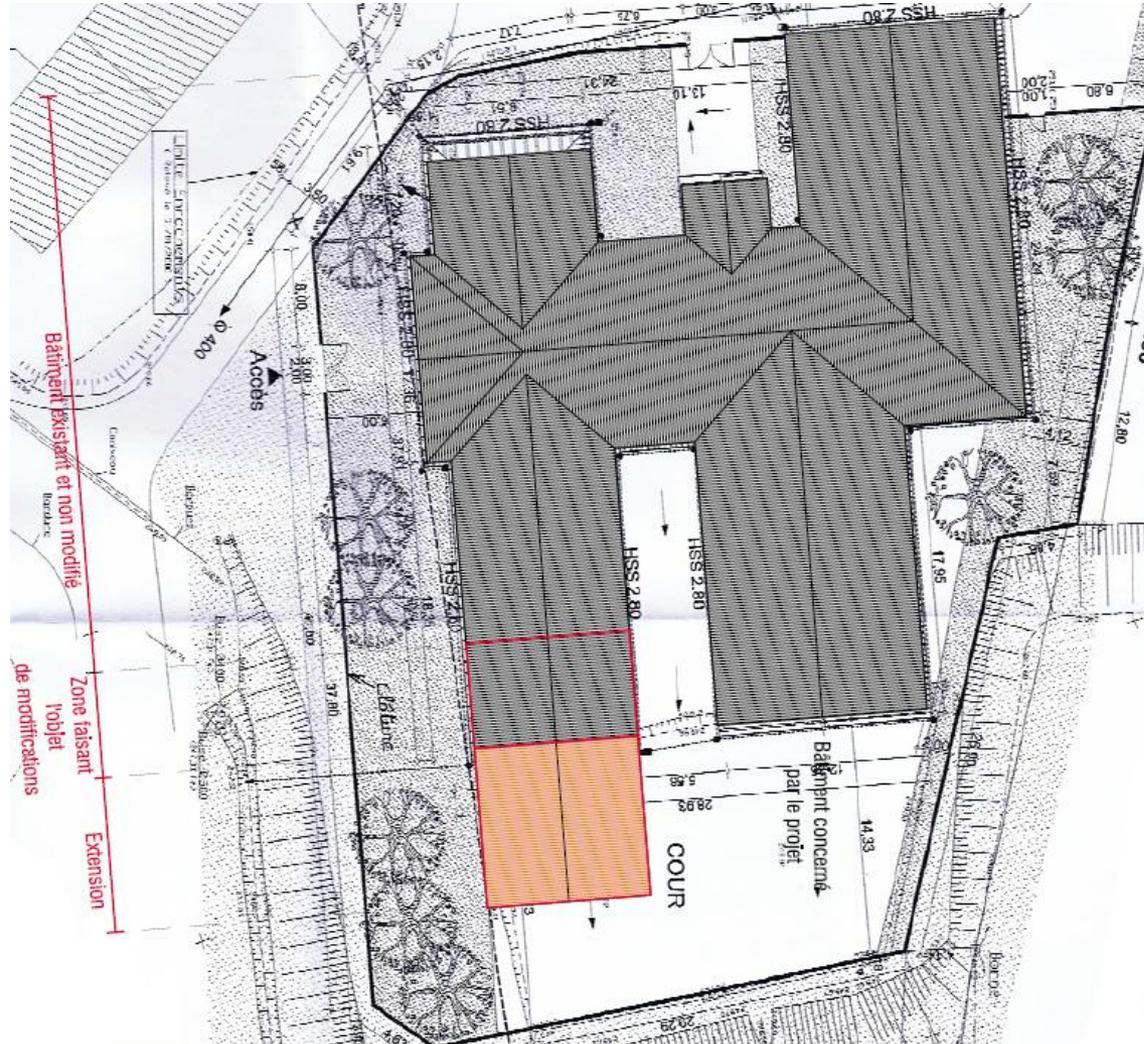
- Afin d'obtenir une solution adéquate nous avons repris nos critères de décision pour adapter le projet:
  - Sécurité des enfants de la solution et du chantier
  - taille de la salle de ~50m<sup>2</sup>
  - solution à l'intérieur de l'école
  - Un point d'accueil des parents le soir, le matin
  - Point d'eau, téléphone disponibles, toilettes accessibles
  - Stockage du matériel ALAE possible



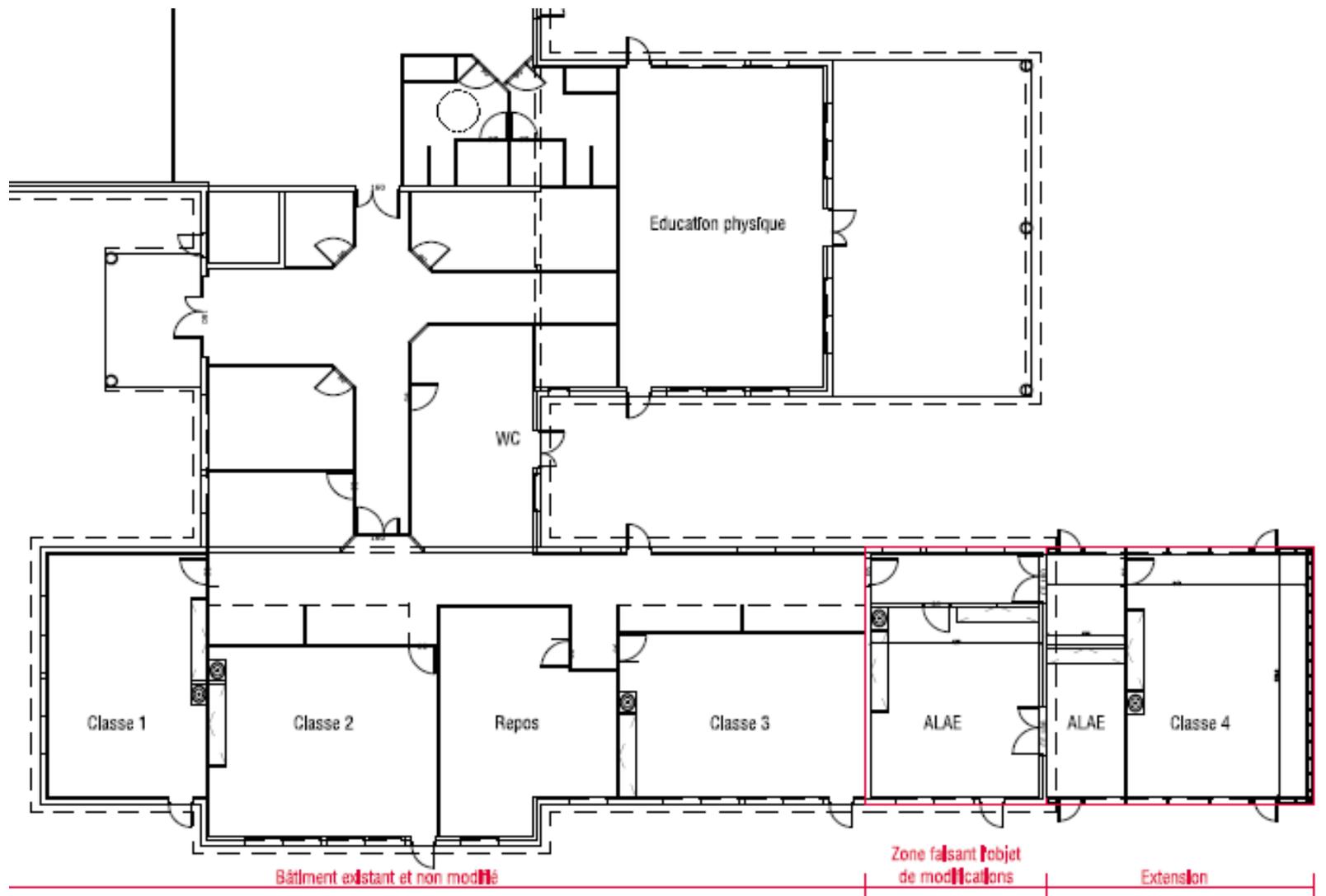
# 3 – Statut sur le Permis de Construire déposé le 29 janvier 2015



# Permis déposé: vue extérieure

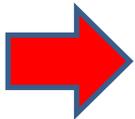


# Permis déposé: vue de l'intérieur



# Permis de Construire

- Déposé le 29 janvier 2015
- Demande de pièces reçue le 23/02. 3 mois pour répondre → 23/05
- Sont manquants:
  - L'étude thermique
  - l'étude de sol
  - Le dossier sécurité /accessibilité



**Un point bloquant:** L'étude de sol ne peut pas être faite sans l'autorisation des assureurs dans le cadre du litige de la cour.



# 4 – Revue du dossier



# Plans généraux : atouts / problématiques

- L'extension occupe un espace non négligeable sur la cour
- Proposition d'une fermeture large avec coulissant pour accès pompier au fond de la cour
- Proposition de fermeture ensuite pour les enfants au droit du nouveau bâtiment.



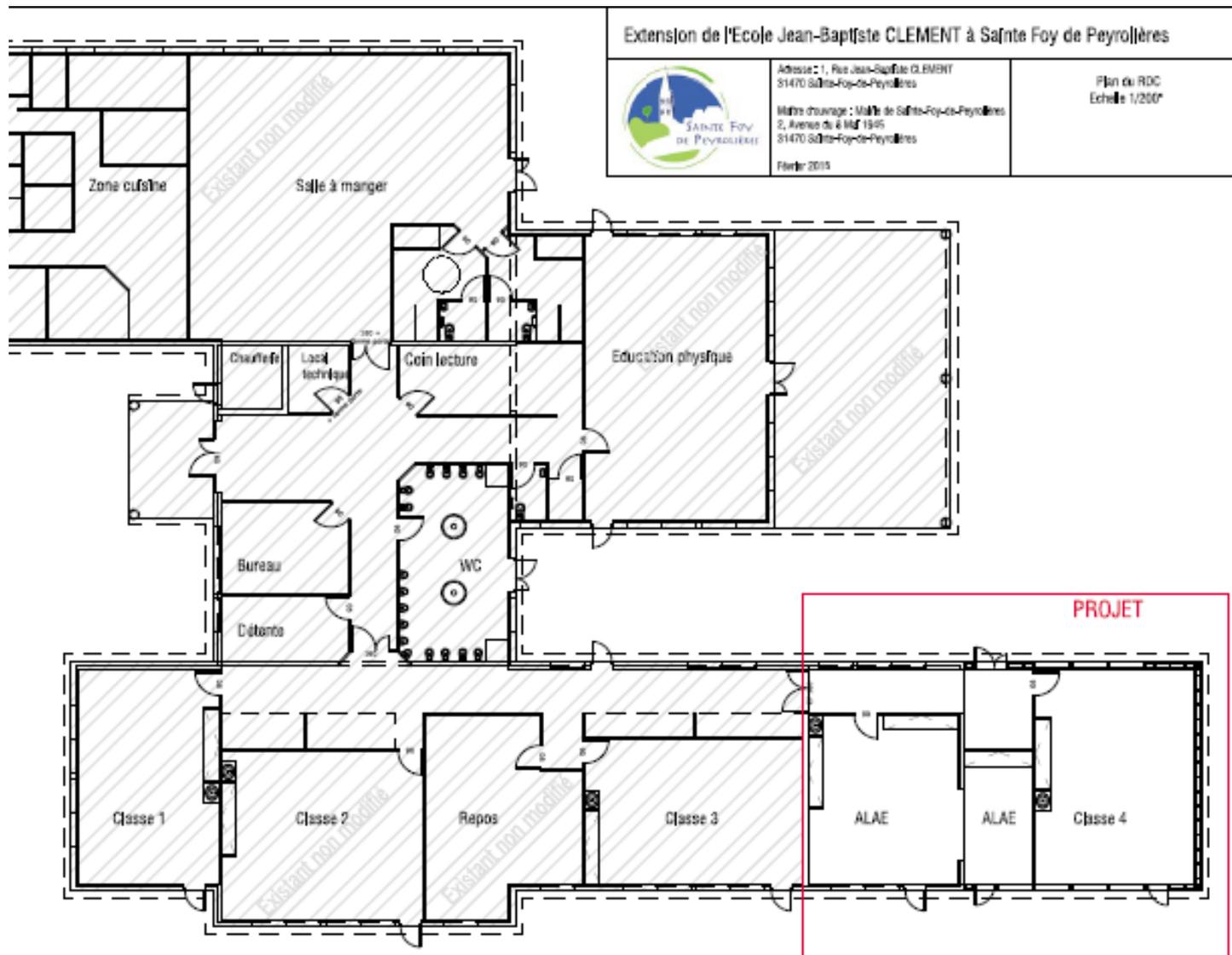


# Plan intérieur : besoins

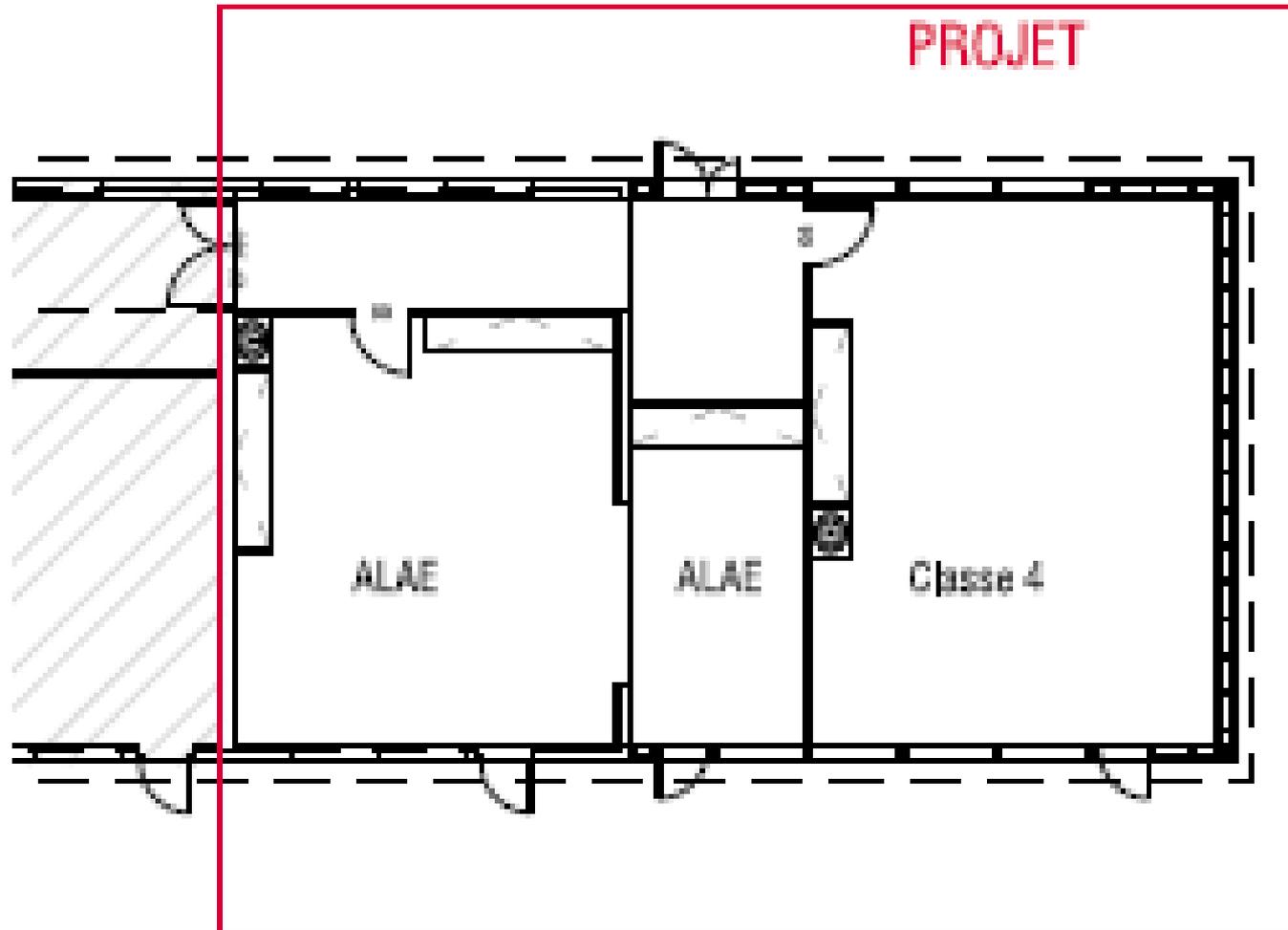
- Passage de l'ouverture dans la salle ALAE à 3m.
- Porte-manteaux: ok
- Salle 4 : 58m<sup>2</sup> ok
- Placards?
- Porte coupe feu



# Plan intérieur modifié



# Partie modifiée uniquement



# Planning

- Planning fourni dans le dossier pour la subvention DETR: pour avoir un ordre d'idée uniquement
  - Un point BLOQUANT à lever avant toute chose: LA COUR
  - Possibilité de faire plus court sur certains points (ex: le délai d'obtention du permis est noté au maximum),
  - Possibilité de faire aussi plus long (ex: difficultés possibles de réalisation de l'ouvrage pendant l'hiver).



# Planning fourni pour la demande DETR

Christelle Chamier architecte  
 5 Avenue du 8 Mai 1945  
 31470 Sainte Foy de Peyrolières  
 Téléphone : 05 34 52 43 35

Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières  
 2 Avenue du 8 Mai 1945  
 31470 Sainte Foy de Peyrolières  
 05 61 91 73 09

## ECHÉANCIER DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION

FAISABILITE - Planning prévisionnel	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT		
DESIGNATION	SEM 1	SEM 2	SEM 3	SEM 4	SEM 5	SEM 6	SEM 7	SEM 8	SEM 9	SEM 10	SEM 11	SEM 12	SEM 13	SEM 14	SEM 15	SEM 16	SEM 17	SEM 18	SEM 19	SEM 20		
PHASE AVANT TRAVAUX	ETUDES (THERMIQUE, SOL, ARCHITECTE...)						INSTRUCTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE (DELAI PRELIMINAIRE 8 MOIS)						DELAI DE RECOURS AU TRIBUNAL									
PHASE TRAVAUX	<p>LOT N° 1- Terrassement/Clôture/Obus/Maçonnerie/Pisatox</p> <p>LOT N° 2- Cloisons/bois/Châssis/Coverluc/Ornement</p> <p>LOT N° 3- Cloisons intérieures (y compris ostial) à modifier</p> <p>LOT N° 4- Menuiserie</p> <p>LOT N° 5- Electricité (y compris ostial) à modifier</p> <p>LOT N° 6- Plomberie/Chauffage (y compris ostial) à modifier</p> <p>LOT N° 7- Sol/scaques</p> <p>LOT N° 8- Peinture/Nettoyage (y compris ostial) à modifier</p>																					

Calendrier prévisionnel, et non contractuel, réalisé en mission FAISABILITE.  
 Il sera affiné lors des prochaines phases d'études.

Les parties hachurées (sur la phase travaux) représentent les temps de vacances scolaires.  
 Les travaux seront dans la mesure du possible programmés pendant ces périodes, l'école maternelle étant un site occupé.



# Conclusion:

- **Un dossier qui avance:**

- Architecte engagée et bien avancée;
- Subventions CAF, DETR demande enregistrées; la subvention au conseil général sera redemandée pour 2016.
- Un permis de construire en cours, déposé mais avec des pièces manquantes.
- Un point bloquant: La cour pour la réalisation de l'étude de sol, pour la réalisation de l'extension

- **Une solution qui répond aux besoins**

- De ne pas transférer les enfants, qui est intégrée à l'école
- Qui est pérenne
- Qui offre une surface suffisante
- Qui a été revue ce jour avec les différents acteurs

- **Reste à venir:**      - **La finalisation du permis de construire**

- **La réalisation des travaux après accord sur le litige de la cour, en fonction des périodes scolaires et des aléas climatiques.**





# Extension de l'Ecole Jean-Baptiste CLEMENT à Sainte Foy de Peyrolières



Adresse : 1, Rue Jean-Baptiste CLEMENT  
31470 Sainte-Foy-de-Peyrolières  
Maire d'ouvrage : Maire de Sainte-Foy-de-Peyrolières  
2, Avenue du 8 Mai 1945  
31470 Sainte-Foy-de-Peyrolières  
Décembre 2014

AVANT PROJET  
Plan du projet  
Echelle 1/100°

# PROJET

